

SEMAINE DE RANDONNEE

Sur Les CIRCUITS DE GRANDE RANDONNEE

Lundi 31 Juillet au Samedi 5 Août 2017

(Circuits en étoile)

dans le CANTAL

Gîte du PUY MARY à LE CLAUX

Compte tenu de la nécessité de réserver rapidement, c'est démarche est faite donc, les inscriptions sont prises dès aujourd'hui pour pouvoir assurer le remplissage du gîte. (Les premiers inscrits seront retenus). Nous vous demandons de vous inscrire dès aujourd'hui.

Gîte réservé pour 16 personnes

SAC à dos pour sortie randonnée à la journée

Séjour en demie pension - Nuit en gîte dortoir

Chaque jour une sortie de plus de 20 kilomètres soit entre 7 et 8 heures de marche (selon denivelé)

Conditions générales :

INSCRIPTION : Dès aujourd'hui et le plus rapidement possible (acompte déjà versé pour la réservation).

Informations mensuelles sur l'avancée des inscriptions lors des réunions. **ATTENTION : établir un chèque non daté (validité seulement 6 mois)** Réservez rapidement. Après la date limite, inscriptions encore possibles si place disponible mais sans sécurité d'acceptation.

Pour faciliter la gestion des inscriptions et savoir si votre participation est retenue, essayez au maximum de vous faire inscrire lors des réunions.

RESERVATION : Inscription : chèque de réservation de 80 euros par personne à l'ordre du club encaissé (en début d'année 2017)

Prix estimatif du séjour entre 220 et 280 euros pour 5 nuits

Prévoir mode de règlement pour régler final, soit au CLUB par chèque soit au GÎTE (Espèces, chèquiers et cartes selon possibilité du gîte)

Solde fin Juillet ou lors du séjour en fonction des prestataires. - Covoiturage réglé indépendamment en plus

Repas de midi soit individuel soit répartition des frais communs. Pour le premier jour, apportez repas de midi.

Réservation effective avec le coupon d'inscription dûment complété et de son règlement.

CONDITIONS : Votre inscription ne sera validée qu'après réception de son règlement, aucun remboursement ne sera effectué après les réservations.

Veuillez adresser un chèque par organisation. L'inscription sera acquise au club, si vous ne vous présentez pas le jour du départ.

Si désistement après la réservation du gîte, les versements seront encaissés, sauf si celui qui annule retrouve un remplaçant ou si le gérant l'accepte.

ANNULLATION : En cas d'annulation de votre participation, de votre fait, quel qu'en soit l'objet, aucun report et remboursement ne seront possibles (sauf cas de force majeure, dûment justifié au club et surtout par l'acceptation du gestionnaire de l'hébergement).

Chaque participant doit respecter le règlement interne du club concernant l'organisation des sorties pédestres et d'inscription.

Toutes les conditions générales sur le séjour sont disponibles auprès du club.

Confirmation d'inscription lors de la réunion mensuelle précédant la sortie.

Informations complémentaires données lors des réunions mensuelles.

Pour toutes les sorties, la licence FFRP est nécessaire (assurance). Il est impératif de l'avoir sur soi, ou adhésion au club avant le départ.

auprès : LES GRISEMOTTES 180 CHEMIN DU MOULIN 69210 ST GERMAIN NUELLES

RENCONTRE DE TOUS LES PARTICIPANTS FIN JUILLET pour les derniers préparatifs.

Mme, Mr, **NOM :** **Prénom :**

Adresse complète : Rue : Code Postal :

Adresse MAIL : @

Votre numéro de licence ffrp (validité de l'année en cours) : N° N°

Déplacement : Prenez votre voiture personnelle (co voiturage) correctement équipée OUI /___/ NON /___/

Je (Nous) déclare (ons) que tous les participants inscrits sur ce coupon (en relation avec les numéros de licences ci dessus) sont aptes à la pratique de la randonnée et acceptent le transport, le séjour et la randonnée sous leur seule et entière responsabilité. De plus, je (nous) accepte (ons) les conditions d'organisation et d'inscription.

fait à : le Signature :

Ci-joint chèque de réservation de : euros à l'ordre des Grisemottes (80 euros par personne)

Sous réserve d'organisation (chèque retourné en cas d'annulation) - un chèque par organisation

Inscrire les noms et prénoms des autres participants au verso

SEMAINE RANDONNEE 2017